

Introduction

par Jean-Paul CHASSANY

Leonidas Liacos, professeur à Thessalonique disait, il y a déjà quarante ans, que les principales productions des forêts méditerranéennes sont la viande et le lait. Il a fallu du temps pour que Guy Benoit de Coignac puisse dire sans crainte que “le bois n'est souvent qu'un sous-produit de la gestion des forêts méditerranéennes”, alors que celle-ci offre bien d'autres services.

Sur les trente dernières années, nos trente glorieuses à Forêt Méditerranéenne, la multifonctionnalité des espaces naturels boisés méditerranéens est « re connue » à nouveau, après avoir été un temps occultée. Elle est de mieux en mieux prise en compte dans le cadre des actions de valorisation de la forêt méditerranéenne, voire au niveau des politiques publiques si tant est que le statut forestier de ces espaces naturels ainsi que leur « méditerranéité » soient explicitement admis...

Les expériences se multiplient avec un succès qui s'amplifie avec le temps. De même, les réticences institutionnelles, qu'elles soient privées (CRPF¹) ou publiques (ONF²), s'effacent progressivement, les esprits évoluant. Certes, il reste encore de nombreuses hésitations de la part de certains particuliers, voire de gestionnaires publics de la forêt méditerranéenne, à se lancer dans des investissements dont la rentabilité n'apparaît que tardivement au prix d'un apprentissage souvent douloureux.

Probablement, on pourra voir dans ces attitudes la prégnance d'un modèle, hyperspecialisé, de production et de gestion de la forêt pour le bois, dont les partisans sont prompts à vanter l'aptitude à maximiser une productivité basée sur une seule fonction, privilégiant ainsi la recherche d'économies d'échelle. Or, dans le contexte des espaces boisés méditerranéens, c'est la juxtaposition ou, mieux encore, l'intégration de diverses activités liées aux fonctions que notre société accorde à ces espaces qui produit une nouvelle légitimité à notre forêt et, par voie de conséquence, assure un revenu minimal à ses détenteurs ou gestionnaires.

Reste alors à mieux comprendre le comportement des différents acteurs ou parties prenantes de ces espaces naturels, producteurs directs de biens et services ou consommateurs d'aménités, les chasseurs et les randonneurs plus particulièrement et ce qui peut freiner une nouvelle approche plus collective et consensuelle de la gestion et de la valorisation de cette multifonctionnalité.

De fait, la reconnaissance et la valorisation de la multifonctionnalité de la forêt méditerranéenne implique la prise en compte de la complexité, non pas comme une contrainte, mais plutôt comme un atout, ce que nos ancêtres avaient bien compris en leur temps. Mais c'est aussi ce qui complique la tâche. Le savoir-faire des anciens n'est pas à rejeter, encore faut-il tenir compte du contexte technique, économique, sociologique, politique et territorial moderne pour inventer les nouvelles pratiques de gestion qui conviennent ; en particulier, quelle nouvelle sylviculture à mettre en œuvre pour concilier les intérêts des différents utilisateurs de ces espaces, espaces d'autant plus convoités que leur occupation permanente est moins forte.

Ce sont ces différentes questions qui sont déclinées dans ce chapitre.

En premier lieu, Patrick Ollivier examine la question de la production diversifiée de bois, forme particulière, sinon quelque peu réductrice, de la multifonctionnalité et ses rapports difficiles en zone méditerranéenne avec

1 - CRPF : Centre régional de la propriété forestière

2 - ONF : Office national des forêts

l'industrie (pâte à papier, sciages, bois-énergie). Qualité des essences pour le bois d'œuvre et les industries du sciage, accessibilité et coût de mise à disposition pour le bois d'industrie de la pâte, caractéristiques techniques pour ce nouvel eldorado des producteurs que semble constituer le bois-énergie, impératifs de rentabilité pour les industriels attentifs aux rapports de prix au niveau international, voire aux problèmes plus localisés de maintien d'un minimum de taux d'emploi..., autant de points d'achoppement avec des propriétaires forestiers répartis sur une aire de production étendue, mais peu sûrs quant aux quantités qu'ils sont prêts à fournir...

Louis-Michel Duhen et ses coauteurs, Michel Bourrelly, Isabelle Desmartin et Jean-Luc Rouquet, nous présentent le second volet de ces actions de diversification des produits et services de la forêt méditerranéenne. En trente ans les choses ont bien changé. En effet, la valorisation des aménités par les activités d'accueil touristique ou de loisirs représente une véritable révolution culturelle pour les propriétaires fonciers et les décideurs et gestionnaires institutionnels. On relèvera les efforts de l'ONF avec le concept de « Retrouvance », produit plutôt haut de gamme pour une clientèle exigeante, ou les choix du Conseil général des Bouches-du-Rhône qui découvre à la suite de l'utilisation de la « taxe verte » les devoirs d'un grand propriétaire foncier au service d'un public élargi. On saluera également les avancées des propriétaires privés qui n'hésitent pas à sauter le pas et se lancer dans des actions d'accueil originales, en s'appuyant sur le mouvement associatif Forestour et ce, malgré les risques inhérents à l'ouverture de ces forêts à un public que l'on connaît mal et que l'on ne maîtrise pas toujours. Les difficultés de tous ordres n'ont pas manqué, mais les réticences des institutions ou des individus cèdent progressivement le pas, la réussite sanctionnant souvent ces tentatives exemplaires.

Jean-Claude Ricci aborde la question de la chasse en forêt méditerranéenne et son évolution au cours des trente dernières années. Exerçant une activité/loisir dont le poids économique régional est considérable, les chasseurs ont de plus en plus intégré la question de la gestion de la faune sauvage cynégétique ,si possible en parallèle à une sylviculture moderne. L'explosion démographique des grands ongulés sauvages et le recul relatif de la petite faune sont observés au travers de l'analyse des tableaux de chasse et du tout nouveau Système d'information sur la nature et les paysages coordonné par le Muséum d'histoire naturelle, laissant penser que l'on pourra élaborer des

modèles prévisionnels plus fiables. Ces éléments sont à mettre en relation avec la diminution de moitié du nombre de permis de chasse validés. La prise en compte de la dynamique des populations, du potentiel de prélèvements et des modifications induites sur la dynamique végétale par le changement global et la fragmentation des habitats, conduisent à s'interroger sur la nécessité de maintenir des milieux ouverts, en concertation avec les autres parties prenantes des espaces naturels boisés méditerranéens, notamment les éleveurs et les propriétaires forestiers. La question reste posée de l'harmonisation entre une sylviculture adaptée à cette problématique et une cynégétique d'avenir plus largement appropriée par l'ensemble des chasseurs.

Du côté des pastoralistes utilisateurs des ressources fourragères des espaces boisés, Gérard Guérin nous rappelle la problématique d'une utilisation sylvopastorale de ressources fourragères hétérogènes issues de la forêt méditerranéenne et plaide pour une combinaison des valorisations pastorales et sylvicoles. De fait, forestiers et pastoralistes sont engagés dans une réflexion commune et non plus seulement juxtaposée, pour inventer cette nouvelle sylviculture allant de pair avec cette nouvelle forme de pastoralisme, les deux types de pratiques pouvant s'interférer... Les institutions de recherche et de développement coopèrent dans cette démarche d'analyse et de concertation pour inventer et mettre en œuvre des pratiques pastorales et des pratiques sylvicoles relativement intégrées et convergentes, préservant les objectifs de chacun des partenaires. Cette démarche pourrait servir de modèle et être reprise par les autres acteurs, parties prenantes de ces espaces...

On voit qu'en trente ans les problématiques ont évolué, les acteurs ont largement entamé un réflexion commune, même si les objectifs au départ semblaient opposés et conflictuels. Les données scientifiques sur la base de ces problématiques s'accroissent, l'apprentissage collectif progresse... Certes à l'amont de cette réflexion, on peut se demander quels outils d'analyse et d'anticipation sont mis à disposition des acteurs et décideurs locaux pour mieux prendre en compte les effets de pratiques trop sectorielles sur les dynamiques environnementales induites et quelles procédures de négociation mettre en œuvre pour accorder tous ces acteurs et satisfaire les choix prioritaires retenus par la société... Le prochain anniversaire sera, n'en doutons pas, l'occasion de saluer de nouvelles avancées.

J.-P.C.